



LA LETTRE NENEENNE

N°7- 2017

MME LE MAIRE, LES CONSEILLERS
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FETES

DOSSIERS EN COURS

Aménagement du rond-point dans le Bourg :

Le rond-point route de Saint-Maixent est enfin mis en place depuis la fin octobre, un revêtement va être posé afin de ne pas le dégrader.

Il est demandé aux citoyens d'utiliser correctement cet axe de sécurité en respectant le code de la route.

Rappel : l'absence d'un clignotant dans un rond-point, le refus de priorité dans un carrefour à sens giratoire sont des infractions du code de la route qui peuvent donner lieu à des amendes et retraits de points.

Travaux d'accessibilité :

Mairie : des travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ont été effectués : pose de bandes jaunes sur les marches de la mairie.

Dans la salle de la mairie : mise aux normes des toilettes ; puis au restaurant : réfection de la rampe d'accès et installation d'un lave-main dans les toilettes. Les travaux de l'agence postale avancent à grands pas.

Lavoir des Cariotières :

Une nouvelle association « St-Georges Loisirs et Patrimoine » vient d'être créée sur la commune. Elle a pour objectif de restaurer le lavoir des Cariotières.

Le Conseil municipal a délibéré pour mettre à disposition du matériel de la commune et financer les matériaux. Une convention va définir les missions confiées à l'association. Les travaux seront contrôlés par un représentant de la commune : M. Philippe JORIGNE

Contact : Patrice WOZNIAC - 06 11 74 55 85

Cimetière :

La rénovation du monument aux morts a été faite en octobre 2017 : nettoyage de la pierre et réécriture des noms sur la plaque commémorative par l'entreprise NOIRTAULT.



Lors de la cérémonie du 11 novembre, petits et grands ont pu découvrir le travail réalisé.

Monument FFI :

Des élèves de la 317^{ème} promotion de l'ENSOA de Saint-Maixent sont venus repeindre et restaurer la plaque commémorative.



AVANT



AUJOUR'HUI



PROJET



ACTUALITES LOCALES



Nationalisation française pour M. Luis ASSAD :

M. Luis ASSAD, originaire d'Argentine, habite la commune depuis plus de 10 ans. Suite à sa demande de naturalisation auprès de la Préfecture, il vient d'acquérir la nationalité française.

La cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française s'est déroulée le 23 juin 2017 dans les salons de la Préfecture à Niort.

Cette cérémonie est organisée dans chaque département par le Préfet, les personnes naturalisées et les maires des communes concernées y sont conviés.

Le Conseil municipal le félicite.



Valentin GIRAUD, grand champion de side-car cross :

Le Conseil municipal félicite Valentin qui a remporté en 2017 les titres de :

- vice-champion du monde,
- champion de France,
- et 2^{ème} de la coupe d'Europe des Nations.

Vous pouvez le suivre sur www.valentin-giraud.com et sur sa page facebook « **Sidecarcross Team Giraud Valentin** ».



Nouveau Logo : La commune a désormais son logo !

Suite à la petite annonce passée dans le dernier bulletin municipal, une nouvelle habitante (Laurence HIZETTE) a proposé son aide à la commission « information » pour réaliser le premier logo de la commune.

Inspirée par l'idée de créer le logo de sa commune d'adoption, l'imagination n'a pas tardé à venir, avec l'aide des idées données par les élus.

Voici la signification de chacun des symboles, des triangles dynamiques, qui s'entrecroisent et sont liés les uns aux autres :

- **Le foulard rouge** : reprend la couleur du bulletin municipal et de la fête du village, il reproduit le fanion des bénévoles inter-générationnels du comité des fêtes, il symbolise la dynamique communale,
- **Le rayon jaune** : est un rayon de soleil, clin d'œil au site du Soleil levant,
- **La prairie verte** : montre une terre agricole et vallonnée, évoque la barrière de gâtine, la campagne, les haies, le cadre environnemental,
- **La vague bleue** : dessine l'eau, le barrage de la Touche poupard, les mares, les étangs et les lavoirs,
- **Et le toit gris** : représente la partie historique, les monuments, le bâti, les toits en ardoises.



Validé par le Conseil municipal, le logo sera prochainement appliqué et décliné sur les documents de la commune.

Nouvelle lettre communale :

En 2018, la lettre communale sera relookée pour être plus attrayante aux couleurs du logo.

La commission « information » vous invite à nous transmettre vos idées et propositions de sujets d'actualités.

Contactez la mairie pour rejoindre le groupe et transmettre vos sujets par mail : stgeorges@ccsudgatine.fr

Les membres de la commission sélectionneront les articles avant publication.

L'aide de bénévoles sera la bienvenue.

Communauté de Communes Val de Gâtine :

Le service à la personne à domicile recrute. Renseignement au **05 49 63 25 73**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Conciliateur de justice :

M. Roland BOURNEAU a été nommé conciliateur de justice sur notre territoire. Vous pouvez le rencontrer lors des permanences les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois de 10 h à 12 h à Champdeniers Saint-Denis (mairie). Prise de rendez-vous au **05 49 09 50 47** ou **06 81 10 78 14**.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- différends relatif à un contrat de travail,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux, etc.



Inscription électorale :

Les nénéens et nénéennes (à partir de 18 ans) qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent faire la démarche avant le 31 décembre 2017, aux heures d'ouverture de la mairie.

Une permanence exceptionnelle sera tenue le **samedi 30 décembre à la mairie de 10 h à 12 h.**

Démarches administratives :

Pour les demandes de cartes d'identités ou toutes autres (passeport, carte grise, changement de domicile, etc...), vous devez désormais faire vos démarches en ligne sur **www.service-public.fr**.

Pour les citoyens ne possédant aucun matériel informatique, la mairie met à disposition un micro-ordinateur pendant les horaires d'ouvertures.

Fermeture de la Trésorerie de Mazières en Gâtine :

Dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Générale des Finances publiques, les postes comptables de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres sont réorganisés à compter du 1er janvier 2018 ; ainsi, la **Trésorerie de Mazières en Gâtine sera définitivement fermée au public à compter du jeudi 21 décembre 2017**, avec effet au 1er janvier 2018. A noter que :

- l'activité de gestion comptable et financière des collectivités locales sera transférée à cette date au comptable de la **Trésorerie de Coulonges sur l'Autize, sise 5 rue du Marché neuf, 79 160 Coulonges sur l'Autize**,
- l'activité de recouvrement de l'impôt (impôt sur le revenu, taxes d'habitation et foncières) est transférée au comptable du Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises de Parthenay sis 4 rue de la Croix d'Alpin - CS 30 029 - 79 201 Parthenay Cedex.

Retrouvez toutes les coordonnées sur **impots.gouv.fr** - rubrique "nous contacter" ainsi que les services en ligne permettant d'accéder à l'espace personnalisé sécurisé, aux divers modes de paiement possibles concernant l'impôt : paiement en ligne sécurisé, prélèvement à l'échéance, prélèvement mensuel...

INFORMATIONS DIVERSES



Changement des fréquences de la TNT :

A compter du 23 janvier 2018, les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau (habitant en immeuble ou en maison individuelle) devront **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes** s'ils constatent une perte de certaines chaînes de la TNT.

Vous pouvez appeler le centre d'appel de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) :

0 970 818 818 (appel non surtaxé) – **site internet : www.anfr.fr**

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres :

Participez au suivi de la biodiversité sur votre commune.

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres met à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité de votre commune :

- Participez aux animations et aux sorties nature, aux ateliers pédagogiques (fabrication de nichoirs, de mangeoires...), aux inventaires...
- Saisissez vos observations d'oiseaux et autres espèces sur **www.nature79.org** ou directement via votre smartphone en téléchargeant l'application « Naturalist ».
- Suivez l'actualité ornithologique sur nos pages facebook et youtube « Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres » et sur **www.ornitho79.org**.
- Téléchargez le Calendrier des sorties nature gratuites et ouvertes à tous et nos différentes brochures sur notre site internet comme le « Lirou », la revue annuelle sur l'actualité ornithologique du département,



- Découvrez nos expositions, nos conférences...



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Depuis 36 ans, le GODS est un interlocuteur privilégié et reconnu sur la biodiversité. N'hésitez pas à nous solliciter, à venir nous rencontrer, à soutenir voire même participer à nos actions.

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Espace associatif Langevin Wallon, 48 rue Rouget de Lisle, 79000 Niort.

Tél : **05 49 09 24 49**, contact@ornitho79.org.

MANIFESTATIONS 2018

VŒUX DU MAIRE :

Vendredi 19 janvier à 20 h 30 (salle Les Arts).
Les nouveaux arrivants seront les bienvenus.

ASSOCIATION SAINT- GEORGES ANIMATION :

Jeudi 18 janvier à 20 h 30 (salle de la mairie).
Assemblée générale de l'Association

ECOLE SAINT- MARTIN :

Lundi 29 janvier : opération pizzas (parking de l'école) -
contact au **06 29 49 85 05**

Samedi 17 mars : portes-ouvertes de l'école
Inscriptions au **05 49 95 40 55**

Dimanche 29 avril à 9 h : départ Place des Tilleuls :
Course pédestre de 8 et 25 km
Contact Frédérique LIAIGRE au **06 81 70 08 13**

Lundi 30 avril : opération pizzas (parking de l'école)
Contact au **06 29 49 85 05**

Samedi 26 et Dimanche 27 mai : structures gonflables
(salle Les Arts)-
Contact Véronique BRAY au **06 27 19 49 76**

CABARET DE LA LEGION :

Vendredis 2 et 9 février à 20 h 30
Samedis 3 et 10 février à 20 h 30
Dimanche 4 février à 14 h 30
(salle Les Arts)
Réservation au **05 49 05 96 85**

ANIMATION DES AINES :

Samedi 14 avril à 15 h 00 (salle Les Arts)

ECOLE DU CHAMBON :

Des portes-ouvertes de l'école sont organisées **tous les jeudis d'avant les vacances de 15 h 30 à 18 h 30**.
Vous y serez les bienvenus !
Inscriptions au **05 49 95 46 15**

Samedi 9 juin :

Loto (salle des fêtes du Tallud)

Dimanche 17 juin : fête de l'été à Clavé



VIVRE A SAINT-GEORGES

Mariages : 4 **Naissances :** 9 **Décès :** 3

MAIRIE

7, Route des Taillées
79400 SAINT-GEORGES DE NOISNE
Tél / fax : **05 49 95 42 19**
Email : stgeorges@ccsudgatine.fr

Horaires :

Fermée le lundi
Ouverte de 9 à 12 h le mardi, mercredi, jeudi
et de 9 à 12h et 13h30 à 17h30 le vendredi

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi
De 9 à 11h30

COMMERCANTS - ENTREPRISES

Les entreprises, commerces et associations de la commune, qui désirent paraître dans la prochaine lettre nénéenne, devront se faire connaître en fournissant leurs cartes de visites au secrétariat de la mairie

- RATZ auto (entretien/réparation/préparation) :
☎ 06 74 15 34 11
ou 05 49 64 13 79

